

DÉPARTEMENT

De l'Aude

ARRONDISSEMENT

De Narbonne



L'ESPRIT DU SUD

MAIRIE DE GRUISSAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-087

Séance du 26 septembre 2022

Don d'une œuvre artistique à la ville de Gruissan – Peinture de Pierre Vacher

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi au Palais des congrès à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel CAREL, 1^{er} adjoint au Maire, en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire étant empêché.

PRÉSENTS :

CAREL M – BESSE JB- BEDOS A – DOMENECH A - LENOIR A - LIGNON L - LAJUS ML - VETRO MH – GAUBERT JB - MARONDA BAILLUS M - LAVOUE JM - EVE P - ESPITAILLE C - DUPUIS P - GIMENEZ J - LEVEAU G - FERRASSE S - LIMONGI MS - CARBONEL M- BALLARIN J

PROCURATIONS :

- CODORNIOU D à CAREL M
- AZIBERT G à GIMENEZ J
- BEHLERT J à LAJUS ML
- FUENTES MA à BEDOS A
- N OLIVIER à CARBONEL M
- VIAUD JP à LIMONGI S

ABSENTS OU EXCUSÉS :

- CODORNIOU D
- BEHLERT J
- AZIBERT G
- FUENTES MA
- PARRA B
- DURAND JL
- SANTACATALINA H
- OLIVIER N
- VIAUD JP

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LAJUS ML

Convocation du : 16 septembre 2022

Affichage du 07 septembre 2022
Adusé de réception préfecture
011-211101704-20220926-2022-087-DE
Date de réception préfecture : 29/09/2022

Le Code Général des Collectivités locales prévoit dans son article L. 2242-1 que « le Conseil Municipal statue sur l'acceptation des dons et legs à la commune ».

Pierre Vacher, artiste peintre a manifesté sa volonté de faire don à la Ville d'une peinture acrylique sur toile, 150 x 50 cm.

Inspiré par la Fête de la Saint-Pierre à Gruissan, qui célèbre le saint patron des pêcheurs et de la mer, Pierre Vacher explore dans cette peinture la procession traditionnelle du buste de Saint-Pierre à travers les rues du village, accompagnée par les familles de pêcheurs et les amoureux de Gruissan.

Ce don permet d'enrichir le patrimoine artistique de la Ville.

Monsieur le Premier Adjoint au Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le don de cette peinture acrylique sur toile par Pierre Vacher.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°6 « Culture Patrimoine », du 8 septembre 2022
Décide à l'unanimité des membres présents ou ayant donné procuration,

↳ D'accepter le don de la peinture de Monsieur Pierre Vacher.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Michel CAREL



La Secrétaire de séance,

Marie-Lou LAJUS



ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR :

Transmission au Représentant de l'Etat le... 29/09/2022

Publication le.....

Notification le.....

Pour le Maire, et par délégation
Le Directeur Général des Services
Joan-Manuel BACO